DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE

25, Rue Grande - Rue des Antilles

Immeuble appartenant à La Succession MADAJ

Cadastré Section D n°476 et 477 pour 13a10ca.
(Avant division)

PROJET DE DIVISION
Echelle : 1/250

NOTA :

- *L'immeuble n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire total.*
- *La superficie du lot est exprimée dans la possession définie par les clôtures et murs existants dont la propriété présumée n'est symbolisée qu'à titre indicatif.*
- *Une superficie est réelle lorsqu'elle est calculée à partir de limites définies contradictoirement*
- *Une superficie est apparente lorsqu'elle est calculée à partir de limites non définies contradictoirement*
- *Une contenance cadastrale est obtenue à partir du tracé parcellaire figuré au plan cadastral*
- *La définition du nouvel alignement est donnée à titre indicatif et devra être confirmée par les autorités compétentes*
- *Aucune servitude n'a été portée à notre connaissance. Il appartient au propriétaire de déclarer les servitudes non apparentes.*
- *Servitude par destination du bon père de famille:*
  - *l'accès existant depuis la Rue Grande est conservé pour le seul lot C, et est abandonné par les lot A et B.*
  - *l'accès existant depuis la Rue des Antilles est conservé pour le seul lot A, et est abandonné par les lot B et C.*

GEOMETRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

FOND DE PLAN DRESSE
LE 27 MARS 2023
PAR LE CABINET FORTEAU – FAISANT
GEOMETRES–EXPERTS A ANET

NIVELLEMENT RATTACHE AU N.G.F. (IGN 69)
(précision GPS +/– 0.10m)
COORDONNEES RATTACHEES AU RGF93:CC49

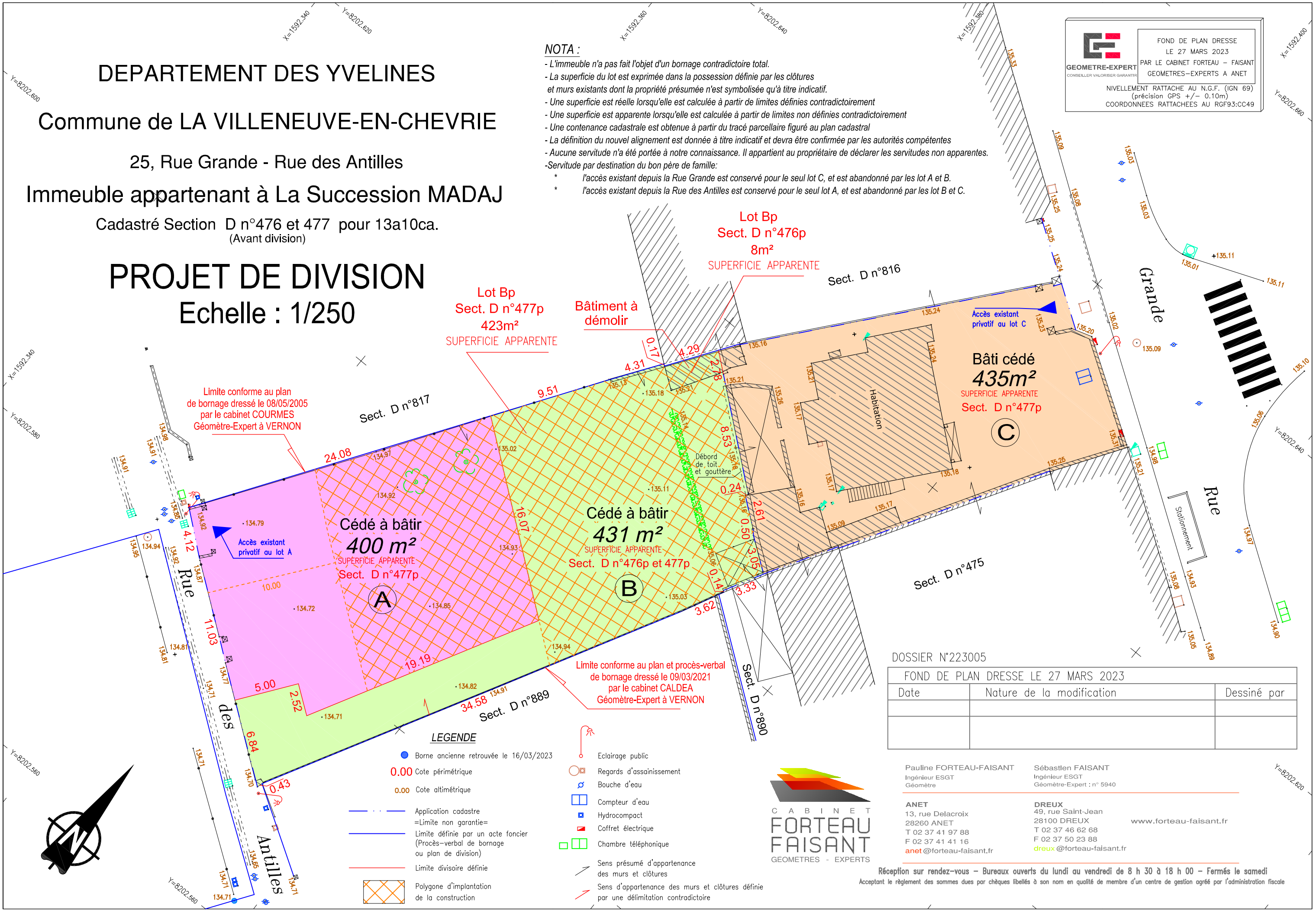

DOSSIER N°223005

FOND DE PLAN DRESSE LE 27 MARS 2023		
Date	Nature de la modification	Dessiné par

LEGENDE

- Borne ancienne retrouvée le 16/03/2023
- 0.00 Cote périmétrique
- 0.00 Cote altimétrique
- Application cadastre =Limite non garantie=
- Limite définie par un acte foncier (Procès-verbal de bornage ou plan de division)
- Limite divisoire définie
- Polygone d'implantation de la construction
- Eclairage public
- Regards d'assainissement
- Bouche d'eau
- Compteur d'eau
- Hydrocompact
- Coffret électrique
- Chambre téléphonique
- Sens présumé d'appartenance des murs et clôtures
- Sens d'appartenance des murs et clôtures définie par une délimitation contradictoire

CABINET FORTEAU FAISANT
GEOMETRES - EXPERTS

Pauline FORTEAU-FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre

Sébastien FAISANT
Ingénieur ESGT
Géomètre-Expert : n° 5940

ANET
13, rue Delacroix
28260 ANET
T 02 37 41 97 88
F 02 37 41 41 16
anet@forteau-faisant.fr

DREUX
49, rue Saint-Jean
28100 DREUX
T 02 37 46 62 68
F 02 37 50 23 88
dreux@forteau-faisant.fr

www.forteau-faisant.fr

Réception sur rendez-vous – Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 – Fermés le samedi
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale